CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E111252** **VALABLE JUSQU'AU** **28/01/2027**

ÉDITÉ LE 26/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 55 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHATEAUROUX 2005B00443
Siret : 452 937 824 00012
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 6105512
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F50359P1244000 / 001 522597/34

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F50359P1244000 / 001 522597/34
Situation fiscale et sociale : A jour au 26/02/2026

Raison sociale : BERNARD ET DAVID FORGET SARL

12 RUE ROGER MOISAN
36210 CHABRIS

Téléphone : 02 54 40 00 10 **Fax :**
Portable : 06 73 48 28 72
Responsabilité légale :
FORGET DAVID GÉRANT

Site Internet : https://www.forget-habitat.fr
E-mail : forget-david@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 489 309 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	2	29/01/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur	7	29/01/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/02/2026 10:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E111252** **VALABLE JUSQU'AU** **28/01/2027**

ÉDITÉ LE **26/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2004
Forme juridique : SARL

Capital : 55 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHATEAUROUX 2005B00443

Siret : **452 937 824 00012**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 6105512

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F50359P1244000 / 001 522597/34

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F50359P1244000 / 001 522597/34

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/02/2026

Raison sociale : **BERNARD ET DAVID FORGET SARL**

12 RUE ROGER MOISAN
36210 CHABRIS

Téléphone : 02 54 40 00 10 **Fax :**
Portable : 06 73 48 28 72

Site Internet : https://www.forget-habitat.fr
E-mail : forget-david@orange.fr

Responsabilité légale :
FORGET DAVID GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	29/01/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	29/01/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	29/01/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/01/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	29/01/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.